En compagnie de son père, il s'était rendu au Bois de Boulogne pour y patiner. Il se trouvait au milieu du lac quand, tout à coup, des cris déchirants frappèrent son oreille. Des gens couraient, affolés, dans toutes les directions, pendant que d'autres se débattaient dans l'eau. Le brave soldat s'avança jusqu'au bord du gouffre et on sait comment il se comporta.

A neuf heures du soir — heure réglementaire — M. Maurice Slugocki était rentré au fort de Vincennes.

Le lac dans la soirée

Neuf heures. Dans les restaurants et sur les boulevards la nouvelle s'est très vite répandue. Les éditions spéciales des journaux du soir ont colporté des chiffres déplorables. Quinze morts ont été retirés déjà. Mais peut-être d'autres cadavres sont cachés sous le linceul de glace, et la nuit qui tombe si vite en hiver empêche qu'on les retrouve. C'est une impression d'angoisse que cette absence de détails précis. On voudrait savoir les noms, être sûr que quelque ami, fervent de sport, n'a pas disparu là-bas, et l'on interroge ceux qui arrivent ou que l'on rencontre. Les rumeurs sont toujours plus pessimistes. On parle de trente morts maintenant. Alors on ne résiste plus à la volonté de connaître la vérité, et l'on part.

Le bois de Boulogne, sous le clair de lune qui bleuit la brume, semble un parc d'estampe japonaise. Le froid a chassé les promeneurs, et seules quelques autos filent à toute allure. On ne sait au juste où cela s'est passé, et l'on a presque peur d'apercevoir le petit groupement de lumières qui indiquera que « c'est là ».

Tout semble dormir. La nuit est claire et le lac repose sous sa couche blanche dans une telle sérénité qu'on ne saurait vraiment croire qu'un accident terrible s'est produit quelques heures auparavant dans ce décor de féerie. Pourtant, voici un bruit de voix, des appels, et l'on entrevoit des ombres qui s'agitent sur la glace. Ce doit être ici. A travers les sapins, le chemin mène à la berge en pente douce. On s'approche, anxieux, et l'on est stupéfait de reconnaître que ces ombres sont des patineurs qui continuent leurs évolutions dans la nuit. Ces gens ne savent donc pas ? Ou bien la nouvelle est fausse. Il n'est rien arrivé. Une baignade forcée a fait croire à une catastrophe. Le téléphone a parlé trop vite. Et c'est un soulagement que de commencer à douter.

Pourtant, de l'autre côté du lac, des lumières immobiles, anormales à cette heure, affirment à nouveau la possibilité d'un accident, et l'on se hâte. Bientôt il n'y a plus de doute. Des fiacres et des autos sont arrêtés sur le bord de la route. Quelques groupes stationnent. On descend vite de voiture, n'osant questionner mais s'approchant du premier rassemblement où quelqu'un parle, pour savoir, mais avec la peur de savoir.

Et c'est la première question que l'on pose à mi-voix d'un ton qui voudrait n'être que curieux : «Combien de... ? » On craint de prononcer le nom de la mort.

Il y a là quelqu'un qui a assisté au drame et qui est demeuré comme figé depuis des heures. C'est le propriétaire d'un atelier photographique établi à quelques mètres, de l'autre côté de la route. Il patinait tout près du lieu de l'accident, il raconte

Récit d'un témoin

Ici, à la pointe du lac, il y a la source qui l'alimente, et on avait placé des écriteaux « Dangereux » pour interdire tout ce parage où l'eau reste vive. C'est le coin des canards. Aucun patineur ne se risque par ici. Mais des gamins avaient, malgré la défense des gardes, établi une glissade qui allait de la pointe de l'île jusqu'à la limite même de l'eau. C'était un vrai défi. Ils se lançaient en riant, heureux quand leur audace les portait à quelques centimètres du bord et que leur poids faisait monter un peu d'eau sur la glace. J'en vois encore un qui avait un bâton pour arrêter son élan, car à chaque fois il risquait de piquer une tête. Ce qui devait arriver est arrivé. Un de ces pauvres garçons est tombé. Les autres ont aussitôt formé la chaîne, ont tendu leurs mains vers le malheureux qui se débattait. Sous le poids de cette ligne compacte d'êtres humains, la glace s'est rompue dans toute sa longueur. Il y avait au moins une trentaine de jeunes gens.

Ce fut un désarroi terrible. La foule se porta en masse vers le lieu de l'accident. On criait. On se bousculait. Il était presque impossible d'approcher de la berge pour apporter des perches ou lancer des bouts de bois, car la foule est d'une inconscience féroce. Elle est émue, elle souffre, mais elle veut voir.

Les jeunes gens qui étaient le plus près de l'île purent se sauver, car il n'y a là que soixante-quinze centimètres de fond, mais ceux qui étaient tombés au milieu du lac se noyaient et se débattaient en vain dans l'eau glacée. On téléphona de suite du restaurant de l'Ile et du Pavillon royal pour demander des secours à Paris. Les gardes étaient allés chercher en hâte les pontons qui doivent servir dans des cas semblables, et démarraient les barques, mais les minutes passaient. Le premier qui arriva de Paris fut le préfet de police ; il fut bientôt suivi des pompiers avec leurs échelles et leurs appareils spéciaux. La nuit tombait ; on alluma des projecteurs éblouissants, on fouilla avec des gaffes sous la couche de glace et l'on put ramener deux cadavres.

Il y a eu des dévouements admirables, entre autres celui d'un petit soldat qui se jeta à la nage et ramena deux gamins.

Je ne sais pas si l'on retrouvera demain matin d'autres corps. Je ne crois pas qu'il y ait plus de trois autres victimes. Il y a un vieux loueur de patins qui s'est mis à l'eau, a sauvé un jeune homme, puis a voulu recommencer, et je ne l'ai pas revu. Peut-être a-t-il échappé, mais il y avait une telle foule...

Le témoin a fini son récit et nous restons là à regarder ce coin de lac émousseliné de brume bleue, sur lequel flottent des planches qui peu à peu s'encastrent dans une glace fraîche que crée la nuit plus froide.

Tout proche est le groupe blanc et noir des canards qui s'agitent par intervalles avant de s'engourdir de sommeil, et plus loin il y a toujours des patineurs acharnés qui, dans le clair de lune, glissent, évoluent, s'appellent, rient.

La mort fut tout près d'eux. Elle est peut-être toute proche. Ils s'amusent, ils ne pensent pas. Ils ont déjà oublié.

La matinée de mercredi

Mercredi matin, à huit heures, les recherches étaient reprises par les soins des pompiers et des agents de la brigade fluviale. Il fut bientôt nécessaire d'établir des barrages pour maintenir à distance les curieux qui accouraient en très grand nombre.

M. Lépine et M. Touny, directeur de la police municipale, sont venus dans la matinée s'informer sur place des résultats obtenus par les sondages.

Le fond du lac a été exploré avec une herse et avec des crochets dans toute la partie où la glace a été rompue. On n'a trouvé aucun corps.

Le dirigeable « Ville de Paris »
PART POUR VERDUN

Paris, 15 janvier.

Le ballon dirigeable *Ville-de-Paris*, mis à la disposition du ministère de la guerre par M. Henri Deutsch (de la Meurthe), a quitté ce matin son hangar de Sartrouville, se dirigeant sur Verdun.

Il était exactement neuf heures quarante-cinq minutes quand le « lâchez tout » fut donné.

Le dirigeable était piloté par M. Henri Kapferer ayant M. Paulhan comme mécanicien. Le commandant Bouttieaux, de l'école aérostatique de Chalais-Meudon, est à bord.

Lorsque le ballon est parti, le vent soufflait faiblement nord-nord-est, c'est-à-dire à peu près de la direction suivie par le dirigeable.

A une heure un quart on signale son passage au-dessus de Montmirail (Marne), à la limite du département de Seine-et-Marne, à environ 50 kilomètres de Châlons-sur-Marne.

Le vent était très faible. — Le *Ville-de-Paris* avait parcouru à peu près 120 kilomètres, c'est-à-dire la moitié du parcours en 3 heures 30 minutes. — Vitesse moyenne, 34 kil. 250 à l'heure.

A trois heures, le *Ville-de-Paris* passait au-dessus de Châlons-sur-Marne, à une altitude de 250 mètres.

Une foule enthousiaste applaudit, tandis que le dirigeable continue régulièrement sa marche sur Verdun.

Verdun, 15 janvier.

Arrivé en vue de Verdun à 7 h. 5, le *Ville-de-Paris* a évolué pendant une vingtaine de minutes puis a atterri exactement à 7 h. 30. Trois cents personnes ont salué de leurs acclamations l'arrivée du dirigeable qui était en parfait état. Le général commandant la place de Verdun, entouré de nombreux officiers, assistait aux opérations d'atterrissage.

On sait que le *Patrie*, qui s'est perdu le 1er décembre dernier, avait effectué le voyage de Paris à Verdun — environ 238 kilomètres en ligne droite — en sept heures cinq minutes, soit à une vitesse de 34 kilomètres à l'heure le 23 novembre dernier.

Nouvelles de Partout

PARIS

— L'empereur de Russie a conféré au général Picquart, ministre de la guerre, le grand cordon de l'Aigle blanc de Russie.

— Les bureaux des groupes républicains du Sénat se sont mis d'accord, pour la répartition des mandats des commissaires de la commission d'enquête de 27 membres sur les opérations de la liquidation des congrégations : 12 mandats sont attribués à la gauche radicale-socialiste, 16 à l'union républicaine, 6 à la gauche républicaine et 2 à la droite. La nomination de la commission serait fixée à la semaine prochaine.

— A l'occasion du départ des religieuses de l'Hôtel-Dieu, les cléricaux ont organisé une manifestation qui n'a abouti qu'à quelques bagarres sans importance.

FRANCE

— C'est à Grenoble, au 140e de ligne, que vient d'être affecté M Archimbaud, invalidé dans les circonstances que l'on sait. L'ancien député de Die a reçu l'ordre de rejoindre immédiatement son régiment.

— Le conseil de guerre maritime de Toulon a condamné le commandant Maugé, comme responsable de la perte du *Chanzy*, à trois ans de privation de son commandement et aux frais envers l'Etat.

— Le roi et la reine d'Angleterre viendront passer la prochaine session à Contrexéville. Les souverains séjourneront une journée ou deux à Epinal.

— Raphaël Foucher, âgé de vingt-neuf ans, ancien vicaire à Saint-Calais-du-Désert, actuellement en fuite, a été condamné par la cour d'assises de la Mayenne, à vingt ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur sur ses élèves du catéchisme.

ETRANGER

— Le nombre des morts dans l'explosion du cinématographe de Boyertow (Pensylvanie), s'élève à 170. Dans la ville de 25.000 âmes, il y a à peine une maison qui n'ait pas été frappée par la catastrophe.

— L'influenza sévit avec violence dans les Ministères italiens. Cinq ministres sont plus ou moins sérieusement indisposés et obligés de garder le lit. M. Tittoni est souffrant, mais n'est pas alité.

EN PLEIN ROMAN

La Vie de l'Alchimiste

De la Prison de Fresnes à l'Hôtel de feu Scribe

Agent de publicité. — Faussaire et pensionnaire de maison centrale. — Inventeur et millionnaire. La baronne de Rigny devient Mme Lemoine. La fameuse enveloppe est réclamée par voie diplomatique.

C'est indûment que ce Lemoine prenait le titre « d'ingénieur des mines ». Quand l'idée lui vint de faire du diamant, il était courtier de publicité, rue Drouot, où il se faisait fort, disait-il, de savoir, par un secret à lui, tous les emplacements disponibles pour la publicité, et cela, avant tout autre.

Les hasards des relations, en 1894, le mirent en rapport avec M. Kœchlin, ingénieur, attaché à une fabrique de la banlieue.

M. Kœchlin cherchait à fabriquer un corps pouvant servir économiquement à la taille du diamant. Lemoine lui dit s'intéresser à ce genre de travaux, ses voyages au Cap l'ayant mis à même de connaître certaines particularités. Il en résulta entre les deux hommes une association d'espérances. A cette époque, M. Kœchlin n'avait obtenu qu'un médiocre résultat. Avec Lemoine, il le soumit à M. Moissan, qui reconnut dans la poussière qu'il avait obtenue, un corps propre à tailler des pierres dures, mais non du diamant.

M. Kœchlin poursuivit ses études. S'étant aperçu que Lemoine n'avait rien de sérieux et ignorait l'a b c de cette chimie, il se sépara de lui.

Lemoine en prison

Lemoine, du reste, s'était engagé dans les voies les plus fâcheuses. A l'aide de faux, il s'était fait livrer des châssis d'automobiles qu'il avait revendus à vil prix. Avec l'argent réalisé par cette escroquerie, il s'était réfugié en Angleterre, d'où il fut extradé. Il fut condamné à quatre ans de prison et il purgea sa peine.

On donne une autre origine à ces poursuites : ce serait l'agent de publicité qu'il aurait escroqué à l'aide de fausses traites.

Les expériences faites avec M. Kœchlin avaient porté leurs fruits : il avait compris que celui qui ferait un diamant vrai aurait la puissance de ruiner tant de gens qu'il deviendrait redoutable et que son secret serait sans prix. Il n'eut probablement pas l'illusion de détenir ce secret par le seul secours de ses propres lumières : mais ne suffirait-il point qu'on crût, grâce à sa faconde, que ce secret était en sa possession ?

Au sortir de Fresnes, où il resta dix-huit mois, sa préoccupation fut de retrouver un commanditaire ébloui par ses projets, qui le croirait en possession du moyen mystérieux; qui ferait les frais d'un four électrique, d'une installation où il prouverait, à sa manière, qu'il était capable de faire du diamant.

Le premier commanditaire

Il rencontra ainsi M. Moine, employé depuis vingt ans dans un magasin de la rive gauche, dont le patron était père de M. René Gravereaux.

C'était en 1904, M Moine apprit, par un de ses amis, qu'un client du restaurant où celui-ci prenait ses repas, et appelé Lemoine, parlait fréquemment de ses études sur le diamant. Il était intelligent, convaincant, entraînant. M. Moine se rencontra avec lui. Il assista à des expériences que Lemoine faisait à l'aide d'un four très primitif. Il sortait des creusets des pierres grises et ternes, qu'il disait être des diamants précieux.

Lemoine emmena son ami Moine, surpris et charmé, à Londres; il le ramena à Paris, lui fit faire des expériences à lui-même, et M. Moine fit des diamants de la façon la plus simple du monde. Les joailliers les examinèrent, et, sans hésiter, reconnurent que c'étaient des pierres authentiques. Il ne s'avisa pas qu'il pouvait y avoir là-dessous quelque tour de passe-passe.

Il se crut sur la voie d'une admirable découverte. M Moine n'avait plus qu'à s'associer avec son ami l'alchimiste. Il quitta la nouveauté, entraîna dans sa future carrière le fils de son patron, M. Gravereaux. Et l'on fit bâtir le laboratoire de la rue Lecourbe.

M Moine était convaincu plus que jamais, et voyait sortir des creusets des diamants à la douzaine, des diamants de 19 et 20 carats. C'était merveilleux !...

Tout allait à souhait; l'association semblait devoir donner des bénéfices considérables.

Sur ces entrefaites, Lemoine allait à Londres vendre des diamants, que les joailliers lui achetaient comme diamants du Cap, et pour cette raison qu'ils étaient des diamants du Cap.

Où M. Wernher entre en scène

Ce fut dans ces fréquentations qu'il rencontra M. Feldenhum. Il lui confia le secret qu'il détenait. Celui-ci le présenta à M. Wernher; M. Wernher assista, rue Lecourbe, à des opérations qui le convainquirent, et un traité suivit.

Ce fut lorsqu'il se vit supplanté par les puissants joailliers de la De Beers, que M. Moine, s'emparant de la correspondance de ceux-ci avec Lemoine, se mit en quête d'un nouveau commanditaire. Par l'entremise d'un employé de nouveautés, encore, il proposa l'affaire à M. Siegmann.

M. Siegman donna 50.000 francs à M. Moine. Il y a un mois, pris de soupçon, il déposa une plainte contre ce dernier, qui certainement était de bonne foi et a été laissé en liberté.

Cette plainte mettait dans la main du juge d'instruction tous les fils de la combinaison Lemoine. Elle révélait les contrats passés, dévoilait le but véritable de la fabrique d'Argelès, qui allait s'ouvrir, initiait la justice aux conventions passées entre M Wernher et le fabricant présumé de faux diamants.

M Wernher alors, hâtivement, porta plainte. Il convint que le procès aurait des côtés fâcheux, qu'il établirait, tout au moins, la crédulité excessive dans les procédés d'un imposteur, mais il se devait, disait-il, d'empêcher cet imposteur de s'autoriser de son nom pour faire de nouvelles dupes.

Le reste est connu.

Cet exposé a le mérite de mettre un peu de clarté dans ce roman, on en voit se nouer la trame, on en suit le développement chronologique.

La baronne de Rigny

Lemoine s'est marié au cours de toutes ses aventures. Il avait épousé, disait-on, Mme Rigny, marchande d'antiquités.

C'était sous un titre plus pompeux qu'on connaissait Mme Lemoine avant son mariage. Elle figure ainsi au « Tout-Paris » de 1903 :

RIGNY (baronne de), rue de la Chaussée-d'Antin, 51 (IXe). Téléph 275.30 (mercredi). »

Sous ce titre de baronne, elle occupait au deuxième, un appartement magnifique, d'un loyer de 7.500 francs.

Très jolie femme, entourée d'un luxe qui faisait l'éloge de son goût, elle menait un train très élégant.

Elle songea bien, en effet, à s'établir antiquaire. Elle avait loué dans cette intention un appartement au deuxième étage, à l'angle des rues de la Paix et des Petits-Champs. Elle fit faire un très bel aménagement, installa à ses frais un ascenseur qui fonctionne toujours. Mais elle ne donna pas suite à ce projet et résilia son bail.

Elle allait quitter la rue de la Chaussée-d'Antin, pour occuper le rez-de-chaussée de l'hôtel de feu Scribe, qui a reçu la visite de M. Blot.

C'est que la baronne de Rigny avait fait la connaissance de Lemoine qui, à cette époque, demeurait rue de Rivoli, 186, premier arrondissement. Ce fut à la mairie de cet arrondissement que le mariage fut célébré, à la fin de décembre 1905.

Le « Tout-Paris » allait porter désormais la nouvelle mention :

« Lemoine (Henry), ingénieur des mines (et Mme), rue Pigalle, 12, et bureaux rue de Rivoli, 186. »

L'enveloppe est réclamée par voie diplomatique

Hier après-midi, en effet, M. Le Poittevin, après une longue conversation avec M Monier, procureur de la République, a décidé, d'envoyer aux autorités judiciaires de Londres une commission rogatoire à l'effet de saisir la fameuse enveloppe.

Pour arriver à ce résultat, il a paru impossible au magistrat d'employer une autre procédure que celle de la voie diplomatique.

En conséquence, la commission rogatoire de M. Le Poittevin a été transmise à la chancellerie par les soins du parquet général. Le garde des sceaux va la faire remettre à son collègue des affaires étrangères, lequel la fera parvenir à son tour au chef de la justice anglaise, par l'intermédiaire de l'ambassade française à Londres.

Toutes ces formalités prendront un temps assez long. Les magistrats anglais chargés de l'exécution de cette commission rogatoire procéderont, s'ils le jugent utile à la manifestation de la vérité, à l'ouverture du pli renfermant le soi-disant secret de la fabrication des diamants, puis ils transmettront à M. Le Poittevin, par la même et longue voie diplomatique, les résultats de leurs investigations.

Retour de Londres

D'autre part, Me Dazet, qui, ainsi qu'on le sait, était allé à Londres s'entendre avec un sollicitor anglais sur les moyens légaux à employer pour interdire à l'Union Bank de se dessaisir du pli cacheté qu'elle a en dépôt et dans lequel est enfermé le secret de Lemoine, est rentré hier soir à Paris. Mme Lemoine et sa fille, lesquelles avaient tenu à faire le voyage, se trouvaient également dans le même train.

Par l'intermédiaire de l'homme de loi londonien, Mme Lemoine a fait sommation à la société financière, dont M. Wernher est le directeur, d'avoir à garder dans le coffre-fort où elle a été placée l'enveloppe contenant la formule du procédé de la fabrication du diamant, et cela sous peine de poursuites judiciaires.

L'Union Bank, dans l'accusé de réception qui lui a été demandé et qui est attendu aujourd'hui même, fera en même temps connaître sa réponse.

A Londres, Me Dazet et Mme Lemoine ont reçu la visite de M Jackson, dont la confiance n'est nullement ébranlée, et qui avec beaucoup d'autres demeure fermement convaincu de la valeur des expériences incriminées.

Plusieurs personnes qui se trouvaient à la gare, à l'arrivée du rapide, ont remarqué la gaîté de Mme Lemoine. On eût dit qu'elle venait de faire un petit voyage d'agrément et son premier mot, en descendant du wagon de première classe où elle se trouvait avec sa fille, a été de s'informer, auprès de son beau-frère, empressé à prendre son sac à main, si son automobile était venue la chercher.

Qui aura raison du juge qui demande à ce que le secret lui soit dévoilé ou des conseils de Lemoine qui s'y opposent dans l'intérêt de leur client.

Telle est la question ?

LA RÉGION

LES DÉCORÉS

Légion d'Honneur

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Par décret rendu sur la proposition du président du Conseil, ministre de l'intérieur, sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

COMMANDEUR : **M. Vincent, préfet du Nord.**

OFFICIER : **M. Duréault, ancien préfet du Pas-de-Calais, préfet de la Gironde.**

CHEVALIERS : **MM. Ronnaux, chirurgien en chef de l'hôpital de Cambrai ; Pige, conseiller d'arrondissement d'Avesnes.**

Une petite promotion complémentaire paraîtra dans quelques jours au « Journal Officiel ».

MINISTÈRE DU TRAVAIL

La promotion de croix de la Légion d'honneur au Ministère du Travail paraîtra presque certainement demain à l'« Officiel ».

Cette promotion comprend deux croix d'officier et cinq de chevalier.

Parmi les chevaliers se trouve M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail à Lille.

M. le Préfet du Nord
COMMANDEUR
de la Légion d'Honneur

M. Vincent, préfet du Nord, est promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Cette haute distinction récompense en lui le distingué représentant du gouvernement, l'éminent administrateur et aussi l'homme d'excellent cœur qui aime à semer autour de lui les œuvres de bonté.

Comme représentant politique du gouvernement, M. Vincent, depuis neuf ans qu'il est dans le Nord, s'est efforcé d'adoucir autant que possible les heurts irréparables entre les fractions du parti républicain que divisent des malentendus bien plus que des incompatibilités de programmes.

Pour garder à son arbitrage — parfois méconnu — sa valeur d'impartialité, M. Vincent est demeuré toujours éloigné des clans occasionnels, des coteries de personnes qui eussent depuis longtemps perdu le département à la République si le haut fonctionnaire qui la représentait s'était fait leur complaisant auxiliaire au lieu de rester le conseiller prudent et obstinément hostile à tout ce qui s'écarte du droit chemin et du but loyal. Il a servi la République en fonctionnaire intègre et vigilant : la République lui en doit de la gratitude.

Comme administrateur de notre vaste département aux intérêts si nombreux, si variés et si complexes, M. Vincent a fait preuve des qualités les plus brillantes. Sa merveilleuse faculté d'assimilation lui a permis d'acquérir à fond une solide compétence dans toutes les questions qui passionnent nos industriels, nos agriculteurs, nos commerçants ; son esprit clair et précis, son robuste bon sens qui lui font trouver en toutes choses les solutions les plus pratiques, lui ont permis d'être auprès des pouvoirs publics l'éloquent interprète, le défenseur écouté des revendications septentrionales.

M. Vincent eut aussi à faire face aux problèmes économiques les plus graves, aux crises sociales les plus douloureuses. Il s'y donna corps et âme et il peut dire avec une légitime fierté qu'il sut les dénouer pacifiquement sans laisser derrière eux la trace de haines ou de deuils que rien n'apaise. Il fut servi dans ces circonstances pénibles, quelquefois tragiques, par ses sentiments de compatissante justice qui lui inspiraient de viriles résolutions pleines de sagesse, appliquées avec un imperturbable sang-froid, une volonté clairvoyante ne laissant rien au hasard parce que du hasard pouvaient surgir les malheurs redoutés.

Les qualités de cœur qui, dans les époques troublées guidèrent sa conduite, le Préfet du Nord les a généreusement consacrées dans les périodes plus calmes de son administration aux œuvres de mutualité, de solidarité d'assistance sociale qu'en silence, patiemment, avec une continuité de vues qui lasse les résistances aveuglément opiniâtres, il a fait se créer dans le département, à commencer par les Gouttes de lait, les Consultations de nourrissons qui raviront à la mort des milliers d'existences.

Tant de services rendus au pays ont droit à la reconnaissance publique. Le gouvernement l'a pensé en accordant à M. le Préfet du Nord la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Toutes nos populations y applaudiront et ce ne sera pas pour M. Vincent la moins douce des satisfactions que de constater combien ses efforts modestement accomplis ont produit de beaux résultats. Le département tout entier en approuvera la récompense officielle.

Nous adressons à M. le Préfet, au nom du *Progrès du Nord*, de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* et de leurs amis républicains, nos plus chaleureuses félicitations.

A HELLEMMES

LE FEU
détruit les magasins d'une filature

700.000 FR. DE DÉGATS

Un incendie extrêmement violent a détruit en quelques instants plus de deux mille mètres carrés de constructions composant les magasins de la filature Lorent et Dufour d'Hellemmes.

Depuis quelques instants les trois cents ouvriers de l'usine étaient entrés et s'étaient mis au travail.

Au feu !

Il pouvait être six heures et quart, lorsque M. Stermann, directeur de l'établissement, qui se tenait dans la cour avec le contremaître spécialement chargé de la préparation, entendit des cris provenant du magasin des mélanges. Les ouvriers s'enfuyaient en criant au feu. M. Stermann s'aperçut qu'un amoncellement de matières préparées pesant environ 60.000 kilos, brûlait avec une violence inouïe.

M. Stermann prévint téléphoniquement les pompiers d'Hellemmes, qui arrivèrent sur les lieux avec leurs deux pompes à bras, sous la direction de MM. Cazier, capitaine, et Gauquié, lieutenant. Les deux pompes du chemin de fer et leurs équipes de pompiers les suivirent de près. Pendant ce temps, le feu accomplissait son œuvre de dévastation, gagnant avec une rapidité inouïe le magasin des matières brutes.

Le capitaine Cazier fit placer quatre pompes à l'intérieur de la cour, une autre rue Jean-Bart. Les pompes durent s'alimenter aux deux réservoirs de l'établissement.

A sept heures moins le quart, les deux bâtiments ne formaient plus qu'un immense brasier et les flammes étaient loin de diminuer d'intensité. Le feu menaça bientôt les six maisons de la cité Cabouillard, contiguë aux magasins embrasés.

60

Sanglante Richesse

PAR

GEORGES SPITZMULLER

— Hennequart !... Hennequart... répétait-elle. Oui, c'est cela... C'est bien ainsi que l'un de ces hommes, ce matin, sur le quai, en a appelé un autre... Nous regardions la Méditerranée, Christian et moi... C'étaient des débardeurs. Je le retrouverai bien, celui-là !... Serait-ce lui dont le comte parlait à cette femme ?... Pourquoi pas ?... Tout arrive... Hennequart n'est pas un nom du pays... Oh ! d'ailleurs, je vais savoir.

Et, s'adressant au cocher :

— Dites-moi, que font ces gens qui stationnent là-bas, près des auberges qu'on aperçoit d'ici ?

— Ils ne font rien, madame.

— Comment, rien ?

— C'est-à-dire qu'ils n'ont pas de métier déterminé. Ce sont les « nervi ». Vous devez les connaître de réputation.

Oui, elle les connaissait, pour en avoir entendu parler.

A Marseille, sur les quais du Vieux-Port, à mi-chemin du fort Saint-Jean, se trouve une placette, rendez-vous de tous les déshérités de la ville ; de joueurs de bonneteau, de débardeurs, de marchands d'olives et de cacahouètes ; de moccos, de cosmopolites grecs ou italiens.

La plupart de ces gens portent une matraque en nerf de bœuf, suspendue à leur poignet par une courroie de cuir. De là leur désignation de « nervi ».

Ils louent leurs services à la journée ou à l'heure, et, si vous les payez bien, ils vous en donnent pour votre argent.

D'autres s'emploient à la contrebande du billon indo-chinois qu'ils introduisent en barque dans le port et jettent ensuite à la mer, non loin des côtes, lié dans des sacs munis de longues cordes à flotteurs pour en indiquer l'emplacement. A la nuit, ils vont repêcher leur marchandise monétaire — qui donnera lieu à de fructueuses spéculations — et la passent sans encombre à la barbe du fisc.

Ce billon provient d'écus n'ayant pas cours en France. En rachetant, chez nous, ces écus à leur valeur réelle (2 fr 50 à 3 francs) et en les exportant dans leur pays d'origine pour les transformer en monnaie de [illegible], certains spéculateurs gagnent ainsi environ cinquante pour cent sur le billon qu'on peut écouler au pair dès son entrée dans la métropole.

Mais pour cela, il faut une véritable organisation, un personnel audacieux et sûr.

Telles sont quelques-unes des occupations favorites des « nervi », au demeurant énergiques et gais compagnons.

Quand ils ont gagné quelques pièces blanches, ils entrent dans les buvettes voisines du Vieux-Port pour boire, avant de retourner lézarder au soleil, un verre de « sirop d'alpha » (absinthe), d'anisette espagnole, ou une bouteille de ce gros vin de Malte, mi-doré, mi-rosé, qui procure une ivresse subite, une ivresse lourde.

C'est parmi ces hommes que la comtesse de Lignières fit arrêter sa voiture. Aussitôt, elle fut entourée de vingt « nervi » offrant leurs bons offices, dans une exubérance et un assourdissant fatras de paroles ponctuées de mille exclamations flatteuses :

— Troun de l'air ! La belle femme !..

— En a-t-elle du chic, bagasse !

Il est de fait que l'arrivée de Solange dans ce milieu fruste était un événement sensationnel. Elle y avait produit une véritable effervescence, quelque chose de comparable à une petite révolution, — car les grandes dames ne faisaient jamais halte dans ces parages !..

Solange n'éprouva aucune émotion parmi cette foule étrange et bruyante. Elle en écoutait, ravie, le concert de compliments, hommage sincère et sans détours, manifestation presque brutale de l'admiration populaire.

Enfin, le charivari s'apaisa.

Il lui fut possible de parler. Elle demanda:

— Y a-t-il quelqu'un, du nom de Hennequart ?

— Hennequart Présent ! répondit-on dans le groupe.

— Approchez, mon ami.

— Son ami !... Elle a dit : son ami !... constatèrent quelques voix effarées et respectueuses.

Les rangs des « nervis » s'ouvrirent. L'homme qui avait répondu « présent », s'avança avec une certaine hésitation.

Pourtant, il n'avait pas l'apparence timide, ce robuste gars à la tête carrure et au regard hardi, presque insolent. Mais il est des gens qui ont toujours des raisons de se demander ce qu'on peut bien leur vouloir...

La fille de M. Charbillier lui fit signe de s'approcher encore. Il obéit gauchement. Et quand, tête découverte, il fut tout près du marchepied

— C'est bien vous qui vous appelez Hennequart ?... dit-elle en baissant un peu la voix.

— Oui, madame, pour vous servir, répondit le « nervi » en faisant signe à ses compagnons de s'éloigner

— Me servir, c'est probable, — si toutefois vous êtes l'homme que je cherche... Avez-vous habité Paris ?

— Quand ? interrogea-t-il, avec une méfiance instinctive.

— Jusqu'à l'année dernière.

— Parfaitement... répondit-il d'une voix sourde.

— 37, rue Fontaine-au-Roi

— C'était bien mon adresse. Mon ancienne adresse... Qui vous l'a donnée, madame?

— Cela importe peu... Vous n'avez rien à craindre.

— Bien alors... dit Hennequart, semblant rassuré... Mais est-ce certain, au moins ?... Vous ne seriez pas complice de la police, par hasard, madame ?... Ça se voit, vous savez, ces choses-là...

Un éclat de rire fut la réponse de Solange. La supposition du « nervi » l'amusait énormément.

— Non, dit-elle, quand son hilarité fut calmée. Je ne suis pas de la police. Rassurez-vous, mon brave, — et répondez franchement, nettement, à mes questions.

— Va bien, alors. Nous pouvons causer, madame... Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

— Voici. N'avez-vous pas eu en garde, autrefois, un enfant ?

— Si, madame...

— Un petit garçon, n'est-ce pas ?

— En effet...

— Du nom de Charles... ou Charlot...

— C'est bien cela...

— Cet enfant, où est-il ?

— Ça, madame, je l'ignore... Vous m'en demandez trop long.

— Vous l'avez rendu à ses parents ?

— A sa mère, qui nous l'avait confié ? Non pas.

— Alors ?

— L'enfant s'est perdu.

— Comment cela ?

— Un jour que j'étais sorti avec lui, à Paris, il m'a échappé... Impossible de remettre la main dessus...

— Et, depuis, aucune nouvelle ?

— Aucune.

— Eh bien ! écoutez, il faut me retrouver cet enfant.

— Ce sera peut-être difficile.

— En y mettant le prix ?...

— Combien ?

— Trois mille francs.

— Dans ce cas-là, c'est différent. On pourra essayer.

— Votre femme est ici, avec vous ?

— Non. Elle est restée à Paris. Je n'avais pas le moyen de l'emmener avec moi. Je lui envoie de l'argent quand j'en gagne.

— Vous en gagnerez... si vous voulez... Mais pourquoi avez-vous quitté la capitale ?

— Les affaires n'allaient plus là-bas. En désespoir de cause, je m'étais fait chiffonnier. Or, il y a trop de concurrence dans le chiffon, à présent. La vie n'y est plus possible ! Ça ne nourrit plus son homme.

— Qui vous a donné l'idée de venir à Marseille ?

— La grève des ouvriers du port.

— Quand ?

— Il y a quelques mois. Il y avait de bonnes places à prendre. Alors, je me suis décidé.

— Vous vous tirez d'affaire, ici ? demanda encore Solange.

— A peu près. On joint les deux bouts. Il y a des jours où on se fait six francs, sept francs, à travailler au déchargement des navires. D'autres fois, malheureusement, on bricole... Mais dès que j'aurai une centaine de francs devant moi, je fais venir ma légitime de Paris. J'en ai assez de cuisiner ma popote !

— Où demeure-t-elle, votre femme ?

— 24, rue de la Butte-aux-Cailles, dans le treizième, entre la rue de Tolbiac et la place d'Italie.

— Eh bien, voulez-vous travailler pour moi ?

— Ce n'est pas de refus... Que faut-il faire ?

— Partir à Paris... Tout de suite, ce soir au plus tard.

— Bien. Après ?

— Vous mettre en campagne pour retrouver le petit garçon.

— Vous vous y intéressez donc, à ce gosse ?

— Beaucoup, répondit-elle avec un imperceptible sourire.

— On tâchera de vous donner satisfaction, madame.

— Il ne faut pas seulement tâcher... Il faut réussir...

— Si c'est possible. Et ça doit l'être.

— Voici de l'argent pour votre voyage et vos premières démarches. Cinq cents francs. Cela suffit-il ?

— Certainement !... s'empressa de déclarer Hennequart, enchanté de l'aubaine.

Il n'avait jamais vu autant d'argent à la fois, Valentin !

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille